

En ouverture, présentation par Jacques Deville de la démarche commune enclenchée par l'Etat et la Région, rappel des premières mesures prises et de la continuité de l'action publique : vote des aides sectorielles en faveur du livre à la CP d'avril, maintien de la première session d'aide 2020 avec une souplesse d'instruction. Chaque structure présente (cf. liste ci-dessous) a ensuite fait un point de situation. On peut souligner la qualité des échanges et la nécessité de ces partages.

Liste des participants :

Région Grand Est-DRAC Grand Est-Centres de ressources livre : Interbibly, LILE, CIL, Central Vapeur, Caranusca, La Pensée Sauvage, Centre de créations pour l'Enfance, Salon du livre jeunesse de Troyes, Poema.

Constat général

La définition d'un calendrier prenant en compte à la fois les effets différés de la crise et les différences entre les acteurs de la chaîne du livre est primordiale dans la mise en place d'actions. De même, la question des critères sera importante, avec un équilibre entre la sauvegarde de l'emploi et la défense de la création. Les réactions à la crise doivent également prendre en compte dès à présent une temporalité longue, d'au moins six mois avec la question de la durée des dispositifs d'urgence.

Ce travail de veille se poursuit, en lien avec le questionnaire réalisé par Central Vapeur et diffusé par les centres de ressources livre.

Le fonds Résistance est trop « neuf » et pas encore approprié : nécessité que les centres de ressources puissent s'emparer de ce dispositif pour aiguiller les acteurs au mieux.

Est soulignée la difficulté de la mobilisation des prêts avec la question du report de la dette (ajouter de la dette à des trésoreries souvent fragiles, les activités liées au livre ayant une rentabilité faible) et des difficultés de remboursement.

Constats par acteur

Pour les auteurs, il est encore trop tôt pour évaluer la perte de revenus, notamment les revenus annexes. Doivent être prises en compte les pertes sèches de revenus suite aux annulations et fermetures, ainsi que les pertes différées. Compte tenu des critères, est soulignée la difficulté d'accès au fonds de solidarité (plafond de 1 500 euros). Les calculs doivent également évoluer en prenant en compte l'irrégularité par nature des revenus. De même, les premières mesures du plan d'urgence du CNL sont peu pertinentes pour les auteurs en excluant de fait l'émergence et les jeunes auteurs en voie de professionnalisation.

Pour les manifestations littéraires, ont été soulignées les difficultés à travailler à la reprogrammation des actions et les interrogations sur la tenue des salons à l'automne (risque de saturation et de disponibilité des artistes). L'annulation des coproductions prévues fragilise les trésoreries des structures qui font le choix vertueux par ailleurs de maintenir les rémunérations des auteurs.

Pour les éditeurs et les libraires, il est encore trop tôt pour évaluer les pertes en CA. Une reprise « normale » d'activité n'est d'ailleurs pas attendue avant septembre mais la perte sèche d'exploitation ne pourra pas être rattrapée. Les avances des salaires sur trésorerie et les reports des dettes et échéances risquent de provoquer une asphyxie à la reprise, avec une difficulté de mobilisation des assurances. La question des reports de publications et des retours est cruciale pour

la survie des éditeurs indépendants. Les critères, notamment pour les éditeurs, des aides du plan d'urgence du CNL sont peu appropriés.

☒ Une prise de contact du CNL vers les Régions est attendue rapidement afin de faire remonter ces constats, de travailler à leurs éventuelles modifications et surtout de travailler à la nécessaire articulation de ces dispositifs d'urgence avec les dispositifs existants du contrat de filière.

☒ A ce titre, une réflexion va être prochainement menée autour de l'ajout de règlements / prises en comptes de champs nouveaux dans le contrat de filière 2020 avec la question des pertes d'exploitation (avec entre autres les difficultés de maintenir cette année des investissements en libraires), de la commercialisation des ouvrages et de mesures pour les auteurs (commande de textes par exemple).

Pour conclure, on peut souligner la grande réactivité des professionnels qui ont maintenu des actions sous des formats nouveaux (présence numérique) ainsi qu'une solidarité entre les manifestations. Des initiatives émergent par exemple une ouverture sous forme de « drive » pour les collectivités et les particuliers dans certaines librairies. Une réflexion sur la mise en place d'événements de sortie de crise interprofessionnels est également en cours.

Il a enfin été décidé de dédier chaque prochaine réunion à un maillon de la chaîne, la prochaine réunion du 14 avril sera dédiée à l'édition.